



Commission de la  
protection de la vie privée

Ville d'Ottignie-Louvain-la Neuve  
A l'attention de Monsieur Lempereur Grégory

Comité sectoriel du Registre national

contact@olln.be

Dossier traité par : Marlam Condé

dpo@olln.be

T: +32 2 274 48 57

F: +32 2 213 85 65

E-mail: marlam.conde@privacycommission.be

<b>Votre référence</b>	<b>Notre référence</b>	<b>Annexe(s)</b>	<b>Date</b>
	SA2/RN-MA-2017-507/002/MC		13-02-2018

**Objet : Délibération RN n° 13/2013 du 13/02/2013**

Monsieur,

J'ai bien reçu le questionnaire d'évaluation contenant des informations sur votre conseiller en sécurité de l'information et l'organisation de la sécurité de l'information au sein de votre établissement.

Il en a été pris acte. Vous avez ce faisant satisfait aux exigences formulées dans la délibération RN n°13/2013 du 13/02/2013.

Je me permets de vous rappeler que, conformément aux pouvoirs de contrôle et d'enquête que lui confèrent les articles 31 et 32 de la Loi Vie Privée, et comme le précise l'article 17, la Commission de la protection de la vie privée 'a le pouvoir d'exiger d'autres éléments d'information, notamment (...) les mesures de sécurité prévues' et même, éventuellement, de 'procéder à un examen sur place'.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

An Machtens

Administrateur f.f.

